Direction des Affaires
Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par : Angélique COMBES
Tél. 04 73 40 64 33
daji@uca.fr

La Présidente du conseil d'administration de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne,
à
Madame, Monsieur,
Membres du conseil d'administration de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne,

Clermont-Ferrand, le 22 juin 2021

Objet : Convocation du conseil d'administration de l'établissement expérimental Université Clermont-Auvergne

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au conseil d'administration de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne qui se tiendra le :

Mardi 29 juin 2021 à 16h00
Amphithéâtre Trudaine de l'Ecole de Droit
41 boulevard François Mitterrand
63000 CLERMONT-FERRAND

Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27 avril 2021**

2. **Informations générales**
   - Situation sanitaire
   - Organisation de la rentrée universitaire 2021/2022
   - Appel à projets ExcellencES

3. **Questions stratégiques**

3.1 Demande de l' Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand pour intégrer l'EPE UCA
3.2 Mission « Egalité entre les femmes et les hommes" : Installation et désignation
3.3. Plan d'action pour l'égalité Professionnelle Femmes/Hommes pour 2021/2023
3.4 Budget rectificatif N°1 - Exercice 2021
3.5 Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2020 de l'UCA et de ses filiales

4. Délibérations opérationnelles :

4.1. Affaires juridiques et Institutionnelles
4.1.1. Comité électoral Consultatif EPE UCA : Désignation des membres
4.1.2. Désignation de deux enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs de l'UCA pour siéger au Conseil de la BU
4.1.3. Election de deux représentants étudiants, pour siéger au conseil de la BU

4.1.4. Modification du Règlement Intérieur de l'EPE UCA pour intégrer la commission des relations internationales
4.1.5. Modification de la répartition des compétences entre les instances de l'EPE UCA
4.1.6. Délégation de pouvoir du Conseil d'administration au Président et autres instances
4.1.7. Compte-rendu des actes pris par le président en vertu de la délégation du Conseil d'administration
4.1.8. Compte-rendu des actes pris par le directoire en vertu de la délégation du Conseil d'administration

4.2. Affaires financières
4.2.1 Approbation de la signature du marché de Commissariat aux comptes
4.2.2. Actualisation des procédures de recouvrement des créances
4.2.3. Bilan CVEC pour l'année universitaire 2019/2020
4.2.4. Modification de la charte d'utilisation des cartes achat : Modification des modalités de gestion et les règles d'utilisation

4.3 Formation
4.3.1 Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP) : Capacités d'accueil 2022/2023

4.4 Relations internationales
4.4.1. Montants de bourses applicables à la suite de la prolongation des conventions financières de l'action clef N° 103
4.4.2. Financement de missions dans le cadre de missions dans le cadre de l'action clé 131 du programme ERASMUS+ 2021-2027
4.4.3. Montants de bourses applicables aux conventions ERASMUS+ action clé 131 portées par l'EPE UCA 2021/2027 et le choix des pays partenaires

4.5 Ressources humaines
4.5.1 Demande de publication de deux postes au concours national de l'agrégation
4.5.2. Révision du protocole de télétravail applicable à l'UCA

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser à daji@uca.fr

La présidente

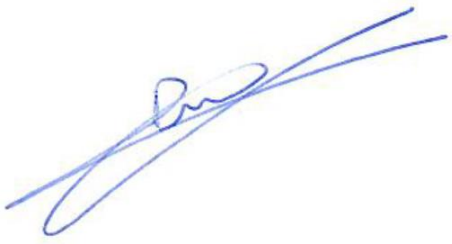

Nathalie DINI